

Compte rendu presse Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017

Visé par M. le Maire le : /06/2017

Le 30/06/2017 à 20 h, le Conseil Municipal de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel BOYER.

Objet : élections sénatoriales : désignation des délégués du Conseil Municipal

Les sénateurs sont élus au suffrage indirect, au scrutin majoritaire à 2 tours, par un collège électoral (ou grands électeurs) composé par :

- Des députés et sénateurs du département,
- Des conseillers régionaux du département,
- Des conseillers généraux,
- Des délégués des conseillers municipaux ou des suppléants de ces délégués.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON doit procéder à la désignation de 3 délégués et de 3 suppléants.

Messieurs BOYER, BONNET et ROUX sont proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat de délégués du Conseil Municipal.

Messieurs CHAURAND, GALLAND et PECHAYRE sont proclamés élus au 1^{er} tour et ont déclaré accepter le mandat de suppléants du Conseil Municipal.

Objet : organisation du temps scolaire, rentrée 2017

Le Conseil Municipal se prononce favorablement pour le passage à la semaine de 4 jours à la rentrée scolaire 2017, suivant ainsi l'avis des parents d'élèves.

- 12 voix pour le passage à la semaine de 4 jours,
- 1 voix pour le maintien à 4.5 jours avec activités périscolaires.

Monsieur le Maire est chargé d'informer Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de HAUTE-LOIRE (DASEN) dès lors que l'avis du conseil d'école, appelé à se réunir le 4 juillet, sera identique à l'avis du Conseil Municipal.

Dans le cas contraire, le Conseil Municipal sera appelé à se réunir pour délibérer une nouvelle fois sur ce dossier.

Objet : isolation extérieure de la salle du Conseil : fonds de concours CAPEV

Le Conseil Municipal charge le Maire de solliciter auprès de la Communauté d'agglomération du PUY EN VELAY l'attribution d'un fonds de concours, dans le cadre du programme d'action TEP-CV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), pour les travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) de la salle du conseil municipal adossée au bâtiment principal abritant les services administratifs communaux, le changement de radiateurs électriques, la pose d'une porte isolante.

Le coût des travaux et équipement s'élève à 20 731.05 € HT.

Objet : adhésion au groupement de commandes initié par le SDE de HAUTE-LOIRE

Le conseil municipal décide l'adhésion de la Commune de SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON, au groupement de commandes initié par le Syndicat Départemental des Energies de HAUTE-LOIRE pour :

- *l'acheminement et la fourniture d'électricité ;
- *la fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.